

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

5872, boulevard Léger

10310, avenue Pelletier

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 1er février 2021, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-074, statuera sur les demandes d'autorisation d'un usage conditionnel suivantes :

5872, boulevard Léger

Permettre l'occupation du lieu de culte « Église des Rachetés de l'Éternel »

10310, avenue Pelletier

Permettre l'occupation du lieu de culte « Ministère Saint-Esprit et Pétion »

QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

Les documents explicatifs sont accessibles sur le site Internet de l'arrondissement via le lien suivant : <https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-montreal-nord>

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 20 janvier 2021 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 5 janvier 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate